

CONSEIL MUNICIPAL DU 28-04-2016

COMMUNE DE LARNAGE

L'an deux mil seize et le 28 avril à 20h30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Max Osternaud Maire.

Etaient présents : Mrs Osternaud M, Chirouze H, Belle JC, Revol C, Roudier R, Coldepin P
Mmes Gautier S, Girard P, Prot MT, Poulenard MT, Delhome V, Buit C

Etaient excusés : Mr Jean Reist-Picard a donné pouvoir à Mr Osternaud Max

Mr Jean-Claude Delhome

Mme Gladys Montagnon

Secrétaire de séance : Mme Sophie Gautier

Date de la convocation : 21-04-2016

I-APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

A-Demande de fonds de concours complémentaire auprès de la CCHT pour la rénovation de l'école pour un montant de 50000€.

B-Choix de l'entreprise pour la mise en sécurité des ruines du château : ADCAVL retenue pour un montant de travaux de 30006€

C-Choix des entreprises pour travaux école

Sont retenues pour le lot 1 Maçonnerie Vrd le groupe d'entreprises Michel Savel-Blaise Bâtiment, pour le lot 2 charpente bois couverture l'entreprise Bernard et fils, pour le lot 3 menuiseries alu pvc bois l'entreprise Froment, pour le lot 4 bardages l'entreprise sarl Froment-Blaise bâtiment, pour le lot 5 serrurerie l'entreprise ECPM, pour le lot 6 Doublages-plafonds-peinture l'entreprise Thomasset, pour le lot 7 électricité l'entreprise Margirier et pour le lot 8 ventilation plomberie l'entreprise Bardet

D-Choix du prestataire pour le restaurant scolaire

Après ouverture des plis et analyse des offres, est retenue l'entreprise Provence Plats.

E-validation du taux de promotion d'avancement de grade.

F-approbation du dossier d'enquête publique de la carrière Roffat

G-approbation du nouveau plan de financement pour la dotation de soutien à l'investissement public local

III-AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION

Commission scolaire : Patricia Girard informe le conseil que Mme Moras Josiane atsem à la garderie va faire valoir ses droits à la retraite.

Elle souligne le problème d'un taux de fréquentation des TAP très élevé pour cette dernière période, qui demande une réorganisation au niveau du personnel et des salles.

Séance levée à 22h30

Le Maire
Max Osternaud